

*Le budget*

privatisation que grâce à une rationalisation et à l'élimination du gaspillage et des sources d'inefficacité.

La situation financière de plusieurs sociétés d'État s'est nettement améliorée. Postes Canada, à partir d'un déficit de 400 millions de dollars, est arrivée à enregistrer un profit, et continue à améliorer son service. Le Canadien National a ramené son endettement à long terme de 3,5 milliards de dollars en 1986 à moins de 2 milliards de dollars en 1989. Afin d'assurer un meilleur rendement des investissements publics et de contribuer à la réduction du déficit, les sociétés d'État qui sont rentables devront verser des dividendes accrus à leur actionnaire, le gouvernement.

Nous continuerons de privatiser des sociétés d'État et de nous départir de nos investissements lorsqu'une participation de l'État au capital de ces entités n'est plus nécessaire à la réalisation des objectifs de la politique publique.

En 1984, Petro-Canada a été mandatée à titre de société commerciale opérant au sein d'un secteur privé concurrentiel. Les projets d'expansion de la société sont tributaires de son accès à une gamme complète de possibilités de financement qui sont à la portée des sociétés à capital ouvert du secteur privé.

À la suite de consultations avec la haute direction de Petro-Canada, le gouvernement a décidé qu'il est opportun d'offrir au grand public une participation directe à la société. Le ministre d'État à la Privatisation fournira de plus amples détails sous peu et le projet de loi sera présenté plus tard cette année. Le gouvernement est confiant qu'une société Petro-Canada privatisée, sous contrôle canadien, jouera un rôle de plus en plus important dans le secteur énergétique canadien.

• (1650)

Nous nous proposons de vendre les actions de l'État dans Télésat Canada, dont la réussite commerciale dans les communications par satellite est désormais assurée. Cette vente contribuera à favoriser l'innovation dans un secteur de pointe de l'économie canadienne.

Nous entreprenons également de dissoudre un certain nombre de sociétés d'État et d'autres organismes, dont les fonctions peuvent être assumées efficacement par d'autres entités.

## RÉFORME DE LA TAXE DE VENTE

Le remplacement de l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants par la taxe sur les produits et services est un élément clé de notre programme économique. Il renforcera la compétitivité économique, contribuera à la réduction du déficit et permettra d'instaurer un régime de taxe de vente plus équitable.

Il est difficile de remplacer une taxe dissimulée par une taxe qui sera visible et générale. Il s'agit d'une mesure impopulaire, mais pourtant nécessaire.

La taxe actuelle détruit les emplois au Canada. Elle rend nos exportations moins compétitives et avantage les importations par rapport aux produits fabriqués au Canada. Elle coûte chaque année 9 milliards de dollars au Canada, sous forme de manque à produire. La TPS, en éliminant ces effets négatifs, ouvrira de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi. Ces retombées se feront sentir dans toutes les régions du Canada.

La structure actuelle de la taxe fédérale de vente encourage l'évitement fiscal. En remplaçant cette taxe peu fiable, la TPS contribuera à notre programme de réduction du déficit.

[Français]

Le crédit remboursable de TPS rendra le régime fiscal plus équitable. Les familles dont le revenu ne dépasse pas 30 000 \$ verront leur situation améliorée par rapport au système actuel. Les trois quarts des foyers ayant pour chef de famille une personne âgée ou un parent célibataire disposeront d'un revenu après impôt plus élevé sous le régime de la TPS.

Sensible aux préoccupations exprimées par les petites entreprises, le gouvernement continue de collaborer avec les provinces à la recherche des façons de réduire au minimum le fardeau entraîné par l'observation de la taxe.

[Traduction]

## RÉALISATION DU POTENTIEL

Considérées dans leur ensemble, ces réformes accroîtront sensiblement la capacité de production de biens et de services de l'économie canadienne. Elles portent le potentiel de croissance soutenable de 2 3/4 p. 100 par année en moyenne à plus de 3 1/4 p. 100. Cette croissance accrue se traduira par des emplois plus nombreux et un niveau de vie plus élevé pour les Canadiens. Sur une période de cinq ans, elle équivalra à un gain d'environ 2 500 \$ pour un ménage de quatre personnes.

Le défi à relever consiste à atteindre ce potentiel de croissance plus élevé de manière à pouvoir en bénéficier. Le bilan des progrès accomplis depuis 1984 prouve que les Canadiens ont bien réagi au défi du changement et de l'adaptation. Nos réalisations le prouvent en matière de croissance et de création d'emplois. Les Canadiens qui ont un emploi sont environ 1,6 million de plus aujourd'hui qu'en 1984. Le revenu moyen après impôt a enregistré une hausse régulière, non seulement en termes nominaux mais aussi en termes réels. Cela signifie qu'aujourd'hui, 750 000 Canadiens de moins sont exposés à la pauvreté.